



Paris, le 18 janvier 2013

Lutte contre le mal-logement : Que vont devenir les 19 000 personnes mises à l'abri cet hiver ?

Lors de sa conférence de presse d'hier, le Collectif des associations unies a appelé à la mise en œuvre d'une politique du logement ambitieuse, soutenue par une loi de programmation pluriannuelle et rappelé qu' il sera extrêmement vigilant sur la mise en œuvre du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté.

Les 15 et 31 Mars prochains sonnent la fin de la trêve des expulsions locatives et du plan hivernal. **Les associations s'inquiètent de l'immobilisme des services de l'Etat et lancent un compte-à-rebours sur une vingtaine de départements pour suivre la mise en œuvre des plans territoriaux de sortie de l'hiver annoncés par le Gouvernement.** En effet, bien que celui-ci ait pris un certain nombre d'orientations demandées par les associations (fin de la gestion « au thermomètre » de l'exclusion, création de places d'hébergement d'urgence et en logement adapté...), les annonces sur la sortie de l'hiver doivent être confirmées et renforcées sachant que **de réelles inquiétudes persistent quant à leur application sur les territoires et aux moyens financiers déployés.**

Le collectif des associations unies avait appelé début décembre à un « **choc de solidarité** » en faveur des **sans-abri et des mal-logés**. Il attendait des **réformes structurelles** et un **plan pluriannuel de lutte contre le mal-logement**. Or les mesures annoncées lors de la conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale ne se concentrent que sur l'année 2013 et ne répondent pas à l'ampleur des difficultés des personnes sans-abri ou mal-logées. De nombreuses réponses proposées par les associations pour remédier à l'urgence sociale, n'ont pas été reprises malgré leur caractère prioritaire :

- **un moratoire sur les expulsions locatives sans relogement (avec dédommagement des propriétaires) et sur les démantèlements (sans solution) des campements d'habitat insalubre.**
- **La non remise à la rue des personnes après l'hiver et des diagnostics territoriaux englobant toutes les situations de mal logement**
- **Une opération massive d'accès au logement fixée sur plusieurs années**
- **Une loi de programmation quinquennale donnant clairement la priorité à l'accès direct au logement (logement d'abord) avec un accompagnement social adapté**
- **Une gouvernance sur les territoires avec tous les acteurs concernés permettant réellement d'atteindre ces objectifs.**

Au-delà de la mobilisation des acteurs sur les territoires, c'est une politique ambitieuse basée sur les trois axes que sont la prévention, l'hébergement et le logement, que nous attendons pour lutter résolument contre le mal-logement et endiguer la crise humanitaire à l'œuvre depuis des mois.

Les plus fragiles de notre pays doivent être au cœur des politiques publiques ! A quelques jours de l'annonce du plan quinquennal, les associations réitèrent leur appel à un véritable « choc de solidarité » !

Contacts presse

FNARS : Stéphane Delaunay 01 48 01 82 32 et Céline Figuière 01 48 01 82 06

Fondation Abbé Pierre : Mighelina Santonastaso : 01 55 56 37 45 / 06 23 25 93 79

Secours Catholique : Catherine Coutansais 01 45 49 73 40 et Djamila Aribi : 01 45 49 75 24